

## « L'atelier de la recherche en SHS »

Séminaire doctoral « Enquêtes »

ACP, CRHEC & LIRTES

Année 2025-2026

jeudi 9 avril, 9h-17h, Archives nationales à Paris, CARAN

vendredi 10 avril, 9h-17h, UPEC, Campus-Centre

Il consistera en deux journées sur le thème « **L'atelier de la recherche en SHS** ».

Il aura pour objectif de donner des outils théoriques et méthodologiques aux doctorants en sciences humaines et sociales et de les engager à une réflexion sur les modes de production des savoirs scientifiques, sur leur divulgation dans la sphère publique ainsi que sur les difficultés dans ces processus de construction et de diffusion.

Dans un contexte général où les SHS ont considérablement évolué dans leurs enjeux et usages sociaux, leurs pratiques, leurs techniques, leurs objectifs ou leurs échelles d'accès à l'information et d'analyse, ce séminaire s'interrogera en particulier sur :

- Les modalités de l'enquête et de l'entretien : comment construire un questionnaire en histoire orale, en sociologie, en sciences de l'éducation... ? Comment transcrire, insérer, utiliser dans la thèse les résultats des enquêtes et des entretiens ? Quels sont les problèmes déontologiques liés à la pratique de l'enquête et de l'entretien ?

- On s'interrogera de même sur le rapport aux sources écrites et à leur place dans le texte de la thèse. Quelle part des sources inédites faut-il ou non éditer ? Ces sources inédites doivent-elles être entièrement disponibles ? Nous reviendrons aussi sur la numérisation éventuelle et la mise à disposition des corpus de sources au plus large public.

- Une troisième question est celle de la science ouverte, liée aux deux précédentes questions : alors que les chercheurs sont encouragés à diffuser de la manière la

plus large leurs travaux, quelles peuvent être les difficultés qui se présentent aux doctorants dans ce contexte ?

Cette année, il prendra la forme de tables rondes mêlant des présentations des recherches des chercheurs confirmés et des doctorants sur des thématiques plus précises qui restent à définir.